

Somme toute, les choses ne vont pas si mal mais, impossible de faire la moindre économie. Des rumeurs circulent venant de Montréal : « *les jobs sont payantes puis le salaire est assuré* ». Fort de ces idées, un cultivateur trouve que le vent d'automne râpe un peu trop la campagne. C'est le cas de Francis.

Les tiges d'avoine, laissées par mégarde dans les coins de clôture, et les rares brins de foin, debout dans le givre de novembre, parlent de misère à Francis. Les patates bien tassées dans le caveau ne réussissent pas à apaiser son angoisse née du désir d'améliorer son sort et celui de sa famille. Les temps sont durs mais, à Montréal, certains vivent bien, du moins on le dit.



Costume d'époque vers 1900.

Cet hiver-là en 1929, quand la froidure passe en sifflant, il sait, lui, Francis, qu'au temps passé des récoltes, des idées germent déjà dans sa tête. Il trouve pénibles les labours jusqu'à la brunante. Quand il détèle au bout d'un sillon, peut-être sait-il, Francis, qu'il range les instruments aratoires pour plus longtemps que de coutume. Le paysan est attendu à la maison. Il secoue ses pieds, et en ouvrant la porte de la cuisine, il sent les odeurs du souper. Mais le malaise persiste.

Tout au long de la saison froide, Francis est songeur. Edmée se dit « il n'est plus le même ». Au printemps de cette année-là, lui et sa femme et leurs cinq enfants partent pour Montréal. La terre de Francis est vendue à Joseph Gingras.

Arrivés à Montréal, ils s'installent à loyer, rue Désormeaux dans la paroisse Saint-Bernard. Le père cherche du travail. Le climat social se détériore. À l'automne, le krach boursier du 24 octobre sévit sur le continent avec les résultats désastreux que l'on sait. Une série de déménagements pour la famille s'inscrit dans la recherche urgente d'un travail. Le but de Francis est de gagner sa vie. Edmée, elle, ne manque pas d'ouvrage. La famille augmente.

Voilà qu'ils doivent aller habiter à Presqu'île, (à cinq milles environ de Saint-Paul-l'Ermitte), puis à Saint-Paul-l'Ermitte, puis à Charlemagne, puis de retour à Montréal, rue Azilda, dans la paroisse Sainte-Claire. Les années passent. Cinq longues et pénibles années au cours desquelles, Jeannine l'aînée de la famille subit les changements d'écoles ; elle se voit descendre de niveau de classe et dit son exaspération. Plutôt décourageant, selon elle. Ajoutons à cela le climat d'insécurité et d'insatisfaction à la maison, loin des odeurs de la terre et des rêves imaginés. On compte maintenant sept enfants, un père et une mère désillusionnés.

Un accident survient à un cousin en 1934 et décide Francis à revenir à Labelle. Entre temps, il apprend que sa terre est sur le point d'être cédée au conseil de comté pour être vendue aux enchères. La parenté se cotise et Francis rachète sa terre du shérif. Le 4 décembre 1934, un voisin les ramène sur leur terre : *« on n'avait pas de bois, pas d'argent, on avait rien et ma mère attendait un autre enfant, d'évoquer Jeannine, « mais mon père était tellement content de retrouver sa terre ! »*

La conversation se poursuit. En 1935, Jeannine a douze ans. Elle cesse de fréquenter l'école, *« je me suis prise en main »*, affirme-t-elle, *« j'avais douze ans, je m'en rappelle »*. Avec ses parents, elle collabore aux nombreuses tâches familiales. Par exemple, lorsque sa mère est hospitalisée pendant quelques mois, Jeannine, âgée de treize ans, prend la charge de la maisonnée et ça fonctionne.

Elle en rit maintenant. Aujourd'hui, avec une joie de vivre remarquable et un courage forgé au côté sérieux de la vie, elle raconte le temps où elle allait travailler à quinze ans, à Montréal puis à Westmount, chez des gens en moyens. *« On était bien ! »*, glisse-t-elle comme ça, avec un air de contentement. Son salaire, sept dollars, dix dollars par mois qu'elle remet en partie à ses parents. Ses frères et sœurs en font tout autant et participent de leur mieux à la vie familiale pour encourager leurs parents. Elle relève de couches plusieurs femmes, sa mère y compris.

D'autres familles sont attirées par Montréal ou les États-Unis. Le mal de vivre est profond et répandu. Tous croient améliorer leur sort en allant ailleurs. À distance, le gazon semble plus vert sur le terrain du voisin. Une fois rendu, il n'en est rien. On patiente, on se donne le temps de s'habituer puis, devant l'intolérable, on décide de revenir au pays. Mais la terre est vendue, il faut recommencer à zéro. Que de misère et quel courage ! La foi chrétienne porte ces paysans. L'espérance et la confiance éclairent la route, affirme en substance, Jeannine.

À la génération suivante, Jeannine et combien d'autres femmes sèment des patates, à la grandeur du champ, avec leur mari. Cette fois, c'est pour

leur propre famille. Écrémer le lait n'a pas de secret pour elles. Amener boire le troupeau, elles l'ont fait plus d'une fois, et les vaches à traire! Le battage du grain au moulin à battre, le « batteu », comme certains l'appellent, plusieurs femmes s'en souviennent, avec un moulin à gaz, du temps de leur jeunesse.

Ces femmes habituées aux caprices de la terre et aux besoins du troupeau, ne sont pas regardantes des tâches à accomplir. Il faut joindre les deux bouts. Elles et leur mari font la paire.

Une paysanne, un cultivateur, c'est celle ou celui qui s'en va avec sa vie humble et inconnue, mais profonde et tranquille, au tempo modéré comme un andante. À l'automne, la femme et l'homme s'endorment avec des airs de pluie sur la couverture de tôle. La nuit est froide. Ils dorment sans s'agiter. Ils ont marché aux grands vents toute la journée, conscients de la valeur des jours et de la noblesse de leur travail. Leur tâche est accomplie. À la fête de l'Action de grâce, selon leur coutume, ils remercient le bon Dieu pour la terre amie, complice de leurs efforts.

LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1929

Parmi les événements éprouvants du XX^e siècle, le krach boursier du 24 octobre 1929 survenu à New-York, bouleverse le monde entier et provoque une crise économique aux souvenirs amers.

Le climat social est extrêmement perturbé, on assiste à des fermetures massives de moulins à scie et de manufactures, les chantiers de bois ne font pas exception, le commerce local est paralysé, la misère sévit, tous les groupes sociaux sont touchés. Par exemple, un jeune qui cherche de l'ouvrage, se voit refusé parce qu'il n'est pas marié. Cela revient à dire que, puisque le travail est rare, il importe de privilégier les pères de famille et les responsables de personnes à charge. Le conseil municipal procède de la même façon ; pour avoir droit de travailler aux projets élaborés pour contrer le chômage, le conseil exige : obligatoirement être chômeur, marié et avoir des enfants ou bien, être célibataire avec une ou des personnes à charge.

Les conseils tant du village de Labelle que du canton Joly font appel au gouvernement fédéral afin d'obtenir une aide financière. Chaque niveau de gouvernement, municipal, provincial ou fédéral, y va de son imagination pour contrer la crise qui s'étend sur plusieurs années, en fait elle rejoint les années de la guerre 1939-1945 avant que n'ait pu avoir lieu une reprise économique.

Que de soucis pour les conseillers municipaux qui tentent de définir des perspectives économiques d'avenir pour lutter contre le chômage et

donner un essor au marché local. Pour remédier à la situation tragique, des travaux sont mis sur pied, par exemple, le développement du réseau routier est envisagé, le gouvernement paye 80 % et la municipalité, 20 %. En 1931, on procède à l'agrandissement et à la rénovation du bâtiment de la salle municipale, ces travaux sont effectués par les chômeurs ; on creuse un sous-sol, l'avant est agrandi et l'on ajoute un étage. La misère est si grande et le taux de chômage si élevé, que les gouvernements, provincial et fédéral, adoptent des politiques sociales et les mettent à la disposition des classes populaires. Aux plus démunis, aux familles indigentes, les Secours Directs fournissent le nécessaire à la survie.

On dit souvent, "à situation extrême, comportement extrême". Face à cet état de pauvreté extrême, le conseil du village s'assure que les mendiants ne sont pas nourris par les hôteliers aux frais du conseil qui en a plein les bras, à moins d'une autorisation du maire ou du pro-maire. Chaque mendiant se voit, par contre, allouer une somme de cinquante cents pour le coucher et le repas.

À sa séance du 1er février 1937, dans un climat social teinté de l'approche de la Deuxième Guerre mondiale, le conseil du Village traduit, par résolution, l'inquiétude et le trouble ressentis par la société qu'il qualifie de paisible et respectueuse des lois ; trouble et inquiétude ressentis depuis plusieurs mois, face "aux menées communistes". Il réclame, de la part "des gouvernements fédéraux et provinciaux, une action énergique et soutenue" dans le but de réprimer les mouvements communistes et anarchistes qui menacent notre société.²⁰

Cela dit, quoique reconnaissant à la situation, son caractère grave et extrême, force est d'admettre, que les gens d'ici parlent peu ou pas de cette situation de crise. Parfois, substantiellement, certains disent, « *c'était aussi difficile ici mais on avait du bois pour se chauffer et notre terre nous donnait de quoi manger. On profitait aussi de la chasse et de la pêche. C'était malgré tout, moins pire ici, au moins la famille s'aidait.* »

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

À sa séance du 1er mars 1937, face à un climat d'avant-guerre, pressenti par le conseil municipal du Village, les dangers d'une nouvelle guerre en Europe sont évoqués. Le conseil réagit à une campagne qui se fait au Canada pour engager notre pays à y participer ; il rappelle aux autorités gouvernementales la participation du Canada à la Grande Guerre (celle de 1914-1918), les soixante mille de ses fils morts au champ d'honneur, plus une dette augmentée de trois milliards.

Par la participation du Canada à une nouvelle guerre, le conseil craint une augmentation du fardeau des taxes déjà écrasant. Il ne voit pas, non plus, aucun intérêt, ni obligation "à se mêler aux conflits européens". Il s'oppose formellement, par résolution, à la participation du Canada à toute guerre en dehors de son territoire. Il privilégie le maintien de l'ordre dans le pays par le strict nécessaire et favorise une réduction sévère du budget pour fins militaires. Le conseil demande « *que la résolution soit transmise au Député qui représente à Ottawa la Municipalité du Village de Labelle.* »²¹

Cela dit, nous savons que le Canada a participé à la guerre. Regardons une incidence d'une période de guerre : la conscription. Des employés du chemin de fer, classés A-1 aux examens militaires, profitent d'une *discharge*, appelé P-4, par les familiers. Vu l'importance du service du chemin de fer, pour l'armée en temps de guerre, ces employés se trouvent dans la réserve pour l'armée, mais continuent de faire leur travail au CP, puisqu'ils sont jugés autant utiles sur les trains qu'à la guerre. Ajoutons que la loi exempte les fils de cultivateurs du service militaire obligatoire. Malheureusement, certains ont laissé leur vie à la guerre, entre autres, Raoul Vennat meurt à la guerre de 1914-1918 et son fils, le lieutenant André Vennat tombe au champ d'honneur à Dieppe, en octobre 1942 ; le conseil transmet ses condoléances à la famille. Rappelons également le souvenir des blessés de guerre. À la première guerre mondiale, celle de 1914-1918, la famille Genet est fortement éprouvée par la perte d'un fils en 1916 et M. Léopold Genet, le père, est blessé en 1917.

Pendant ce temps de guerre, certains optent plutôt pour le bois. Vivre caché dans la forêt, avec l'appréhension constante d'être découvert par la police militaire, les *MP*, comme on les appelle, selon l'expression anglaise, se sentir sans cesse poursuivi, c'est le lot réservé au déserteur. On raconte que, lorsque la police militaire s'amène à l'hôtel pour une inspection, à la recherche de déserteurs, une complicité permet à ceux-ci d'être prévenus.

Le jour de la victoire, le 8 mai 1945, grande célébration à Labelle, toutes les entreprises sont fermées. Le 3 décembre 1945, le conseil demande que de vives instances soient faites auprès du député, Me Maurice Lalonde, afin qu'il obtienne, des autorités fédérales, une amnistie générale pour tous ceux qu'on qualifie de déserteurs de l'armée.

En juillet 1965, un canon antiaérien est donné à la municipalité par le ministère de la Défense d'Ottawa. On peut le voir dans le parc René-Lévesque. Symbole de la guerre, ce canon nous parle des soldats canadiens morts à la guerre et surtout, il est là pour implorer la paix et répandre, comme une traînée de poudre, une seule devise : « ***plus jamais la guerre.*** »

LA BANQUE - LA CAISSE

À partir de 1920 et jusqu'en 1926, les Labellois profitent d'une agence de la Banque Provinciale du Canada, installée au village, pour leurs opérations bancaires. Dans les années suivantes, le conseil fait des pressions et, en 1950, la Banque provinciale du Canada ouvre une succursale dont Roland Séguin assume la gérance. Dix ans plus tard, le 20 mars 1960, la Caisse populaire de Labelle est fondée, c'est le siège social; on trouve aussi un point de service à La Minerve.

PERMIS DE LIGNE DE TÉLÉVISION ET DE CÂBLODISTRIBUTION



Centre communautaire - église.

Village accorde à Câble Laurentien la permission d'ériger un système d'antennes communautaires sur son territoire et de poser, dans les rues de la municipalité, les poteaux nécessaires à cette installation, pour desservir les abonnés éventuels. En 1996, uniquement le village est desservi par la compagnie Télécâble Nordique.

Le 5 novembre 1956, M. Côme Bertrand obtient de la corporation du Village, la permission de construire et d'opérer une ou des lignes de raccordement de télévision à une antenne centrale dans les limites du village.

À partir du 2 octobre 1967, la Corporation du

CONSTRUCTION D'UN HÔTEL DE VILLE

C'est le 21 septembre 1965 qu'un règlement est adopté par le conseil du Village autorisant un emprunt de 70 000 \$ pour la construction d'un édifice municipal.

L'hôtel de ville actuel réunit sous son toit la salle municipale, dite du conseil, le greffe, le secrétariat et une grande salle à l'étage. Pour l'érection de l'édifice municipal, un octroi de 60 000 \$ est obtenu des gouvernements

fédéral et provincial. Les coûts de construction s'élèvent à 80 000 \$. L'architecte André Simon voit à la préparation des plans avec la firme Patrick Ryan de Mont-Laurier. Le 18 septembre 1968, on procède à l'inauguration de l'hôtel de ville. Plusieurs personnalités sont présentes.



Les maires de la municipalité du village de Labelle de 1902 à 1973

Paul-Émile Forget, marchand	1902-1903
George Church, industriel	1903-1904
H.-W. Légaré, marchand	1904-1905
Paul-Émile Forget, marchand	1905-1908
Joseph Demers, journaliste	1908-1913
Paul-Émile Forget, marchand	1913-1919
James McGibbon, marchand	1919-1921
Paul-Émile Forget, marchand	1921-1925
John Vallée (père), industriel	1925-1927
Paul-Émile Forget, marchand	1927-1933
Ubaldo Marinier, hôtelier	1933-1934
Henri-Brassard, cultivateur	1934-1935
Paul-Émile Forget, marchand	1935-1937
Côme Bertrand, marchand	1937-1939
Paul-Émile Forget, marchand	1939-1945
J.-A. Avila Gratton, agent	1945-1946
Alfred Bélisle, marchand	1946-1949
Germain Drouin, entrepreneur des pompes funèbres	1949-1952
Charlemagne Duval, propriétaire d'un moulin à scie	1952-1954
Germain Drouin, entrepreneur des pompes funèbres	1954-1959

Georges Labelle, contracteur-menuisier	1959-1963
Delphis Gingras, contremaître	1963-1966
Léonard Vézina, commerçant	1966-1967
Alcide Boivin, hôtelier	1967-1971
Robert Labelle, entrepreneur-électricien	1971-1972
Charles Bélisle, marchand	1972-1973

Les secrétaires-trésoriers de la municipalité du village de Labelle de 1902 à 1973

Joseph-Aurèle Bigonnesse, médecin	1902-1907
J.-H. N. Légaré, marchand	1907-1908
Rodolphe Robert, avocat	____-1908
Jules Ledoux, commissaire de la Cour Supérieure	1908-1923
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur	1923-1924
Paul Saint-Jacques, notaire	1924-1926
Jean-Baptiste Cédilotte, cultivateur	1926-1930
Alfred Bélisle, marchand	1930-1946
Georges Godard, secrétaire	1946-1970



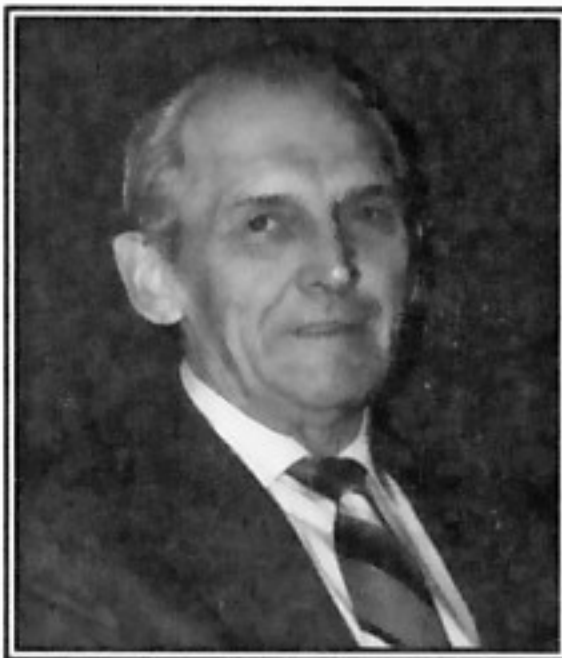
Gaston Baudart, Canton Joly - 1949-1966.



Oscar Saindon, maire, Municipalité du Canton Joly - 1967-1973.



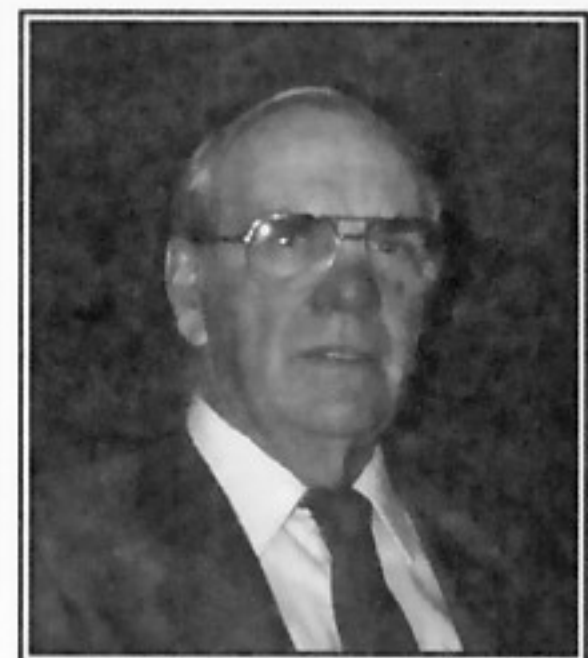
Robert Labelle, maire, Municipalité du Village de Labelle - 1971-1972.



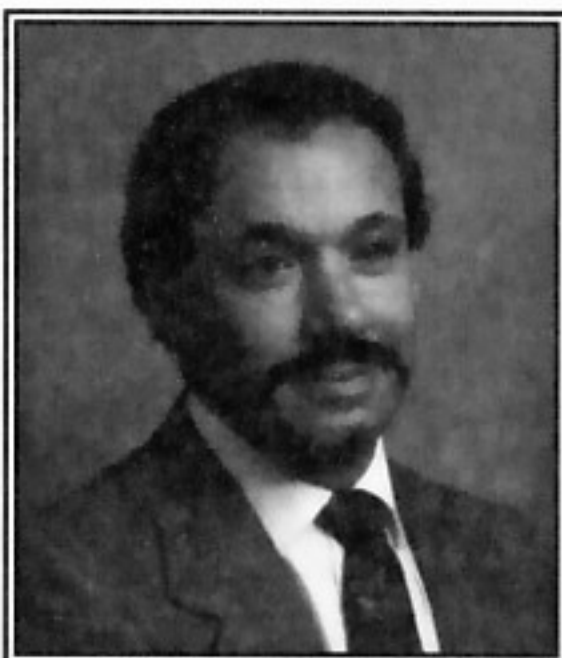
Charles Bélisle, maire, Municipalité du Village de Labelle, 1972-1973, aussi maire, Municipalité de Labelle - 1981-1984.



Pierre Dumontier, maire, Municipalité de Labelle - 1978-1980.



Fernand Vézina, maire, Municipalité de Labelle - 1980-1981.



Robert Nantel, maire, Municipalité de Labelle, 1984-1992.



Yvon Cormier, maire, Municipalité de Labelle 1992-1996 et Préfet de la MRC des Laurentides.



Mme Pâquerette Léonard-Telmosse, mairesse, Municipalité de Labelle 1996- .



FUSION



e la municipalité du canton... Labelle par division en 1905... municipalité de Labelle en 1973... Prenons connaissance du... redigé pour fusionner... corporation municipale du Canton

Chapitre

8

LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE
1973 À NOS JOURS



Règlement décrétant la... corporation municipale du... municipalité du canton de Joy... ATTENDU que les Corporations municipales du Village de Labelle et... EN CONSÉQUENCE, il est proposé... soit adopté et qu'il décide ce qui suit... ARTICLE I: La Corporation... autorisée à présenter... Canton de Joy une requête... d'octroyer des lettres patentes... nouvelle municipalité de Labelle - Cette requête est... partie comme si elle était... ARTICLE II: Le maire... signer la requête, les avis... nécessaires pour donner effet au... ARTICLE III: Le présent règlement... ADOPTÉ par le Conseil de cette... et SIGNÉ à Labelle, le... onze septembre mil neuf cent soixante-trois (11 septembre 1973).



FUSION



De la municipalité du canton Joly en 1883 et de celle du Village de Labelle, par division en 1902, on procède à la fusion sous le nom de municipalité de Labelle en 1973.

Prenons connaissance du règlement portant sur la présentation de la requête pour fusionner la corporation municipale du Village avec la corporation municipale du Canton Joly.

Règlement décrétant la présentation d'une requête en fusion de la corporation municipale du Village de Labelle avec la Corporation municipale du canton de Joly :

ATTENDU que les Corporations municipales du Village de Labelle et du Canton de Joly désirent se prévaloir des dispositions de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, chapitre 53 des lois de 1971, pour se fusionner ;

ATTENTU qu'un avis de la présentation du présent règlement a été donné lors de la séance du trois juillet mil neuf cent soixante-douze (3 juillet 1972) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu que le présent règlement soit adopté et qu'il décide ce qui suit :

ARTICLE I: La Corporation municipale du Village de Labelle est autorisée à présenter conjointement avec la Corporation municipale du Canton de Joly une requête au lieutenant-gouverneur en conseil le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité de village sous le nom de « MUNICIPALITÉ DE LABELLE ». Cette requête est annexée au présent règlement pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite ;

ARTICLE II: Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer la requête, les avis requis par la loi et tous autres documents nécessaires pour donner effet au présent règlement ;

ARTICLE III: Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

ADOPTÉ par le Conseil de cette municipalité et SIGNÉ à Labelle, le onze septembre mil neuf cent soixante-douze (11 septembre 1972).

*Signé Charle Bélisle
maire*

*signé F. Amadei, S.-T.
François Amadei, secrétaire-trésorier*

Le 3 janvier 1973, les deux municipalités se fusionnent et forment la Municipalité de Labelle.

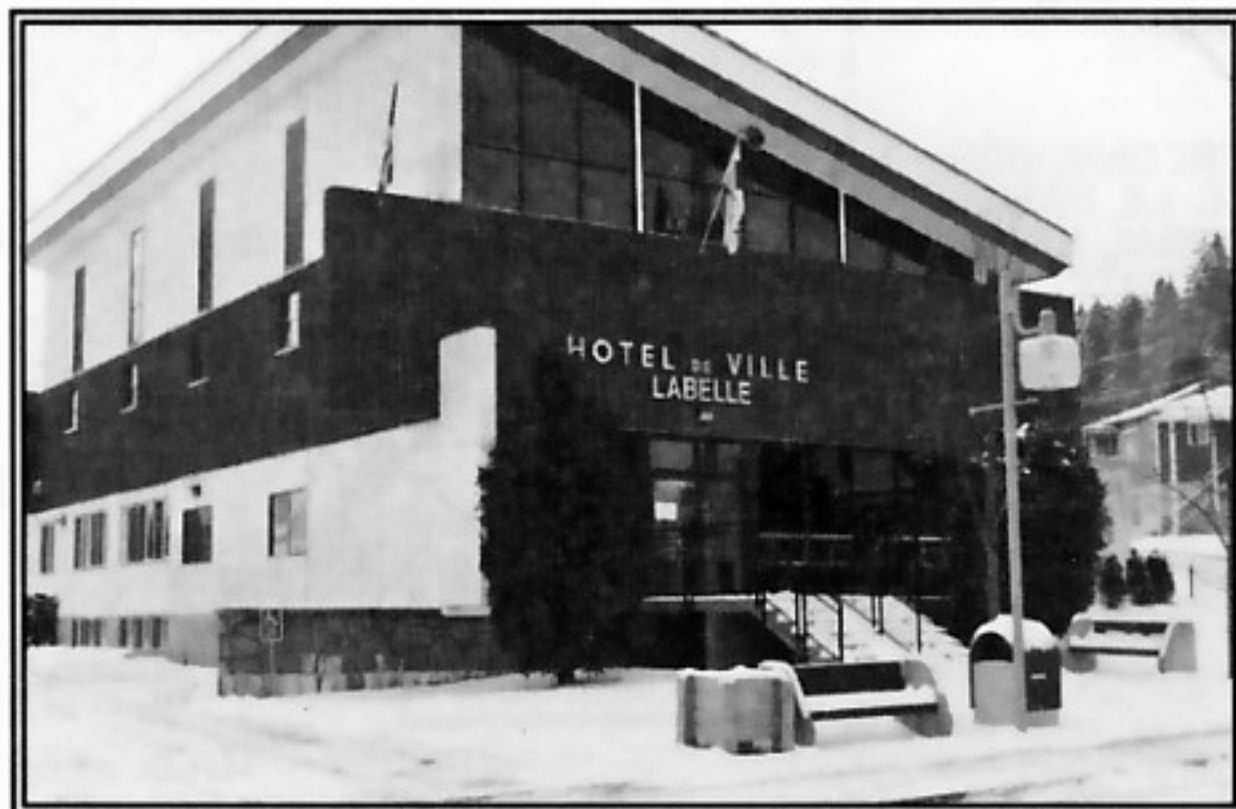
Dans un ouvrage récent sur l'évolution municipale, Diane Saint-Pierre rédige un bilan historique et informe que « *l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, qui entre finalement en vigueur le 1^{er} juillet 1855, est la base du régime municipal actuel. Cette loi abroge celle de 1847 pour constituer en municipalités les paroisses érigées à des fins ecclésiastiques ou civiles et les townships constitués par lettres patentes. De plus, toutes les circonscriptions électorales telles que définies dans l'Acte de la représentation parlementaire de 1853, sauf celle de Montmorency (...) deviennent des municipalités de comté* ». ¹

Cette loi fait l'objet de propositions de plusieurs amendements et de fortes oppositions, particulièrement chez les Canadiens français. Pour tenter d'expliquer cette opposition, Léon Gérin, le premier sociologue canadien (1861-1951), évoquera l'inaptitude de ce peuple à organiser ses affaires locales². Par ailleurs, au dire de plusieurs élus du temps, l'établissement du système municipal servira à initier le citoyen. Et, en dépit de fortes oppositions, *l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada* demeure.

L'ÈRE DU CHANGEMENT

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme - 1979

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle s'amorce l'ère du changement ; la vie se transforme, tant dans les domaines civil que municipal. À Labelle, une première femme élue, siège au conseil municipal en 1976, en la personne de Mme Rita Gasse. Dans la même année au mois d'août, Labelle



agrandit son territoire par l'annexion du Lac de la Sucrierie.

Dans ce vent de changement, en 1980, Labelle fête son centenaire d'existence. Pour cette occasion, un comité se forme sous la présidence de Léonard Vézina. Un chalet temporaire, en bois rond






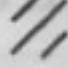


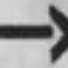
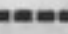
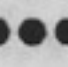


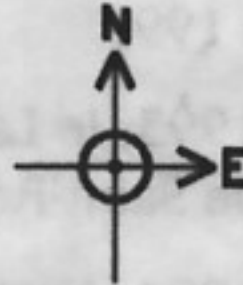
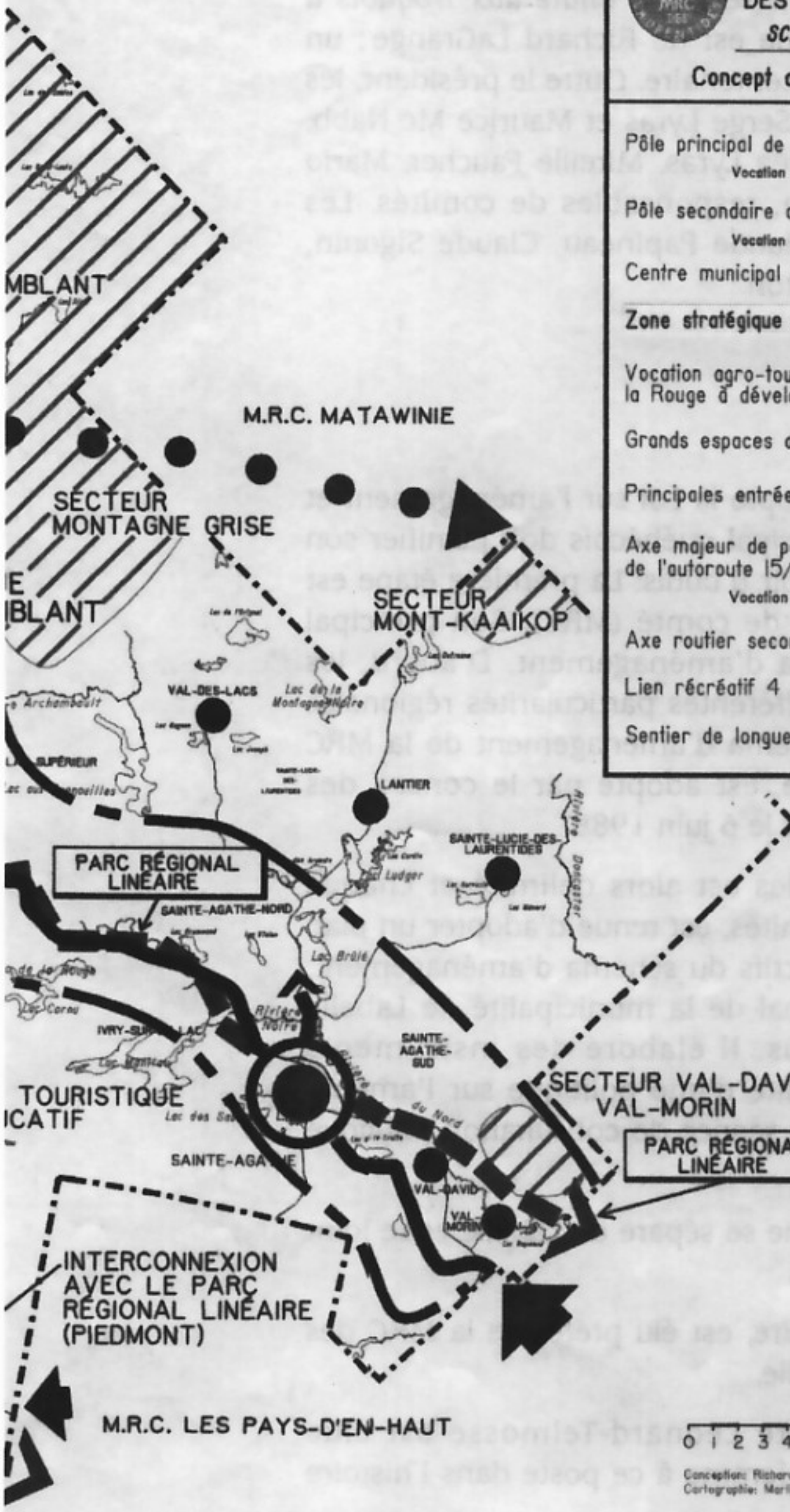


MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES LAURENTIDES

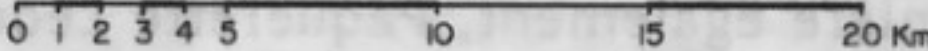
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Concept d'organisation spatiale **PLANCHE 2**

- Pôle principal de services
Vocation industrielle à renforcer 
- Pôle secondaire de services
Vocation industrielle à développer 
- Centre municipal de services 
- Zone stratégique de développement 
- Vocation agro-touristique de la Rouge à développer 
- Grands espaces d'activités de plein air 
- Principales entrées touristiques 
- Axe majeur de pénétration de l'autoroute 15/route 117
Vocation de transit à préserver 
- Axe routier secondaire 
- Lien récréatif 4 saisons 
- Sentier de longue randonnée 



Échelle: 1:250 000



Conception: Richard Merin
Cartographie: Marjolein Chébel

Source : MRC des Laurentides, Service de l'Aménagement

est érigé pour la circonstance, commémoratif des bâtisseurs de ce coin de terre. En ce lieu, des expositions et une pièce de théâtre recréent le climat d'antan. À la même occasion paraît le livre *De la Chute aux Iroquois à Labelle 1880-1980* dont la partie historique est de Richard LaGrange ; un travail en collaboration avec le comité du centenaire. Outre le président, les membres du comité du centenaire sont : Serge Lyras et Maurice Mc Nabb, vice-présidents ; Marguerite Lauzon, Andréa Lyras, Mireille Faucher, Mario Bergeron, Gilles Allard, Claude Bourgoïn, responsables de comités. Les autres membres du comité sont : Jean-Claude Papineau, Claude Sigouin, Donald Meehan, Claude Gravel et Paul Breton.

Création des MRC

En 1979, le gouvernement du Québec adopte la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Dorénavant, le monde municipal québécois doit planifier son territoire et pour ce faire, il doit se prévaloir d'outils. La première étape est la création des municipalités régionales de comté (MRC). Son principal mandat est l'élaboration de son schéma d'aménagement. D'abord, les lignes directrices de l'organisation des différentes particularités régionales du milieu doivent être identifiées. Le schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides, dont Labelle fait partie, est adopté par le conseil des maires, en mars 1987³, et entre en vigueur le 6 juin 1988.

Le territoire de la MRC des Laurentides est alors délimité et chaque municipalité, située à l'intérieur de ces limites, est tenue d'adopter un plan d'urbanisme en conformité avec les objectifs du schéma d'aménagement. Au mois d'août 1989, le conseil municipal de la municipalité de Labelle décide de s'engager dans le processus. Il élabore des instruments d'urbanisme visant à munir la Municipalité d'une politique sur l'aménagement de son territoire. En ce sens, une séance de consultation publique est tenue le 7 mai 1990.

Le 1er janvier 1993, le Lac de la Sucrierie se sépare de Labelle et se joint à la Municipalité de Saint-Rémi d'Amherst.

En novembre 1994, Yvon Cormier, maire, est élu préfet de la MRC des Laurentides, c'est une première pour Labelle.

Une première également, Pâquerette Léonard-Telmosse est élue mairesse aux élections de 1996, première femme à ce poste dans l'histoire de Labelle.



Nouveau logo de Labelle

En 1993, la Municipalité vise à refléter la modernité, elle trouve un peu désuètes les armoiries et décide de se munir d'un nouveau logo. Voyons sa signification telle que décrite par Lisane Chapleau, conceptrice de l'œuvre :

La base principale de ce logo est la lettre L du mot Labelle.

Cette lettre a été basculée vers la gauche afin de créer une forme symétrique dont la partie du haut représente deux montagnes.

Passant par dessus cette lettre ou entre ces deux montagnes ; la chute aux Iroquois de la rivière Rouge.

En arrière plan ; un soleil stylisé, pour donner au logo une atmosphère de bien être et de joie de vivre. On pourrait aussi le voir comme une montagne ensoleillée.

Ce concept est à l'image de notre municipalité ; un paysage montagneux dont le point central est le village et la chute aux Iroquois.

Dans une autre optique, l'allure générale du logo ressemble aussi à une fleur ; symbole de beauté. Car, tout comme une fleur, la région de Labelle est vraiment très belle.

Les couleurs du logo sont : noir, vert, jaune

Ces couleurs dictées par les éléments illustrés, donnent, par leur clareté et leur luminosité, presque vie au logo.⁴

Mont Labelle

En 1969, dans le but de favoriser le développement économique de la région, un groupe d'actionnaires fonde la Compagnie Belle Pente Ltée. Plus tard, le Centre de ski du même nom voit le jour sur le territoire de Labelle ; un centre de ski familial qui compte environ 142 actionnaires, à ses débuts. Le premier comité exécutif est composé de : Robert Labelle, président ; Rolland Bélisle, vice-président ; Claude Dumontier, Mario Bergeron, Bernard Pagé, Côme Godard, directeurs ; Pierre Dumontier, gérant, et Gilles Allard, secrétaire.

Le ski au mont Labelle c'est aussi le rassemblement des familles, des amis et des gens d'affaires. Les grosses journées de ski regroupent sur le site jusqu'à quatre cents skieurs. Ce centre porte successivement les noms de Belle Pente, puis, Bermont lors de la vente de cette station de ski à la Compagnie Éméric Bergeron Ltée, en 1979. Dans les années 1990, il devient le Mont Labelle et cesse ses activités en 1995.



Bibliothèque municipale - 25 ans en 1996

Une célébration culturelle s'inscrit dans la vie historique de la municipalité. Au printemps 1996, elle fête le 25^e anniversaire d'existence de sa bibliothèque dans un édifice tout neuf sur la route 117. À force de ténacité, elle traverse les années ; les nombreux déménagements ne la rebutent pas, ils la confirment plutôt dans sa vocation de distribuer connaissances et information après avoir connu des débuts, oh ! combien modestes, et une visibilité réduite à l'extrême, puisque toujours logée à l'intérieur d'autres établissements et souvent dans un sous-sol exigü. En 1996, la bibliothèque de Labelle a pignon sur rue et se révèle aux nombreux villégiateurs qui ne se doutaient pas de sa présence depuis un quart de siècle. Sise sur l'artère principale elle salue passants et résidants et invite à la culture et à la détente. Les chiffres sont éloquentes : plus de 700 membres dont 250 enfants et 450 adultes ; 4 000 livres sur place et une banque régionale pour un accès supplémentaire à plus de 300 000 titres, par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSBPL). Le système informatique permet d'accélérer le traitement des demandes spéciales. En 1997 l'Internet y fait son entrée. Labelle se trouve reliée au monde entier.

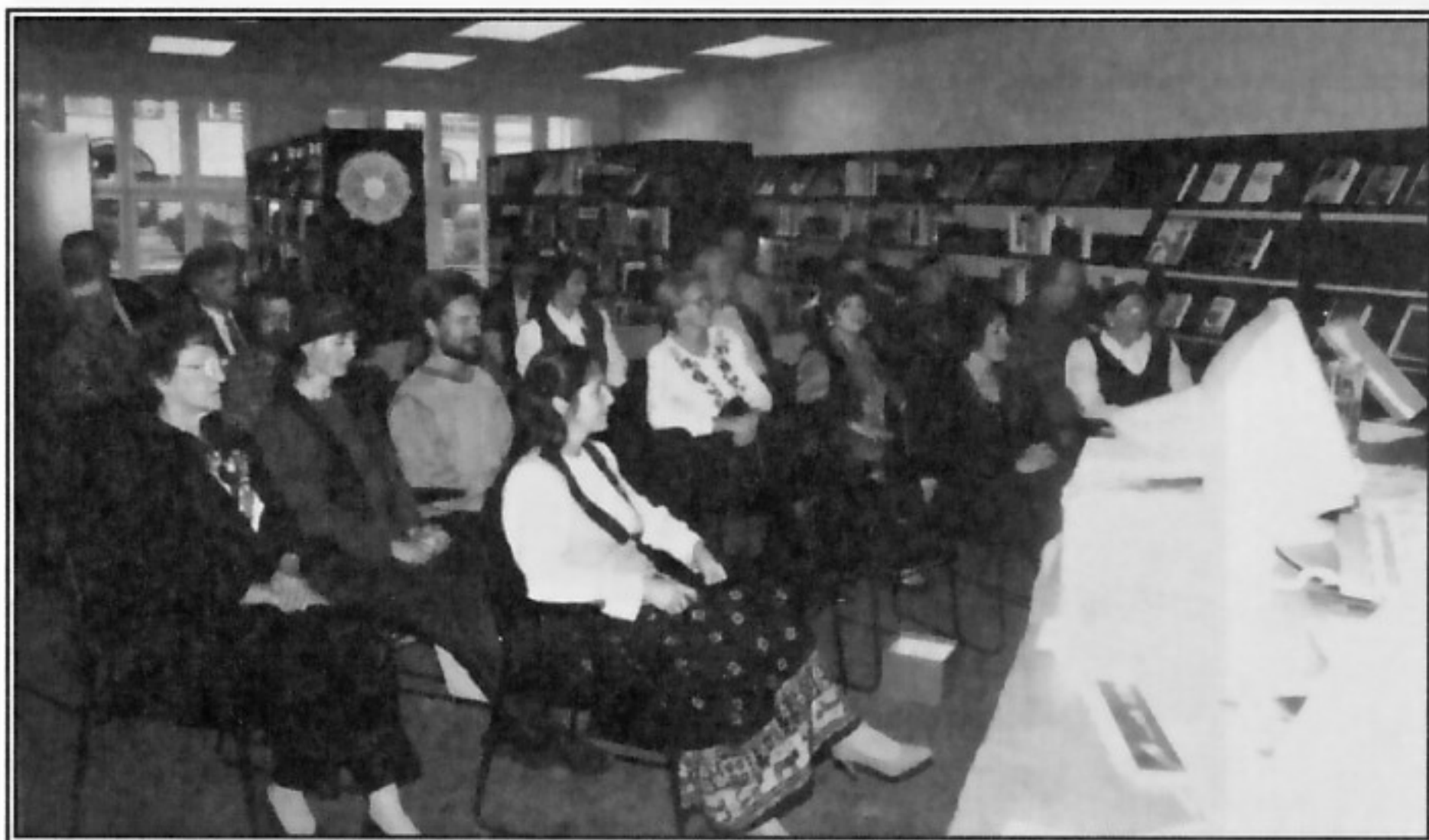
À l'étage, une vaste salle invite artisans, artistes ou écrivains à proposer des récitals littéraires, des expositions, concours de langue française, etc. La mise sur pied d'une bibliothèque en 1971 est une idée de mesdames

Antoinette Malo-Dumontier et Marielle Giguère. Nommons le premier comité fondateur : Antoinette Malo-Dumontier, présidente ; Marielle Giguère, secrétaire ; Nicole McNabb, directrice ; l'abbé Maurice Guindon, aumônier ; Sœur Alice Berthiaume, archiviste ; Fernand Vézina, conseiller municipal. Isabelle Legault qui voit à la préparation et à la réalisation des fêtes du 25^e anniversaire, en 1996, est maintenant la responsable de la bibliothèque.

Mentionnons l'œuvre d'art « Au fil de l'eau », placée à l'entrée de la bibliothèque, en 1996. Après avoir fait des séances de prises de vue dans le village, Christiane Desjardins, l'auteure de l'œuvre, constate la présence importante de la rivière Rouge et de la chute, son principal point d'attraction. Elle parle de son projet et explique son œuvre :

« J'ai décidé de centrer mon travail autour de cette chute. J'ai fait un montage photographique pour marquer un lien entre le paysage comme source de contemplation, l'eau comme élément de mouvement et le bois comme objet de transformation qui sert à la fois à la réalisation architecturale et littéraire. »

« L'ensemble de l'œuvre se compose d'un cadre de bois teint et verni dans lequel sont insérées trois (3) photographies noir & blanc imprimées sur des plaques de Lexan transparentes. Je me suis inspirée des constructions de l'époque de la colonisation pour créer un cadre de bois qui rappelle les châssis des maisons des colons à la fois simple et fonctionnel. »



Premier événement culturel présenté à la toute nouvelle bibliothèque, un récital littéraire, le 15 octobre 1995.

(...)

«Le cadre de bois est divisé principalement en trois parties et comprend chacune une image photographique différente. La partie supérieure du châssis représente une vue éloignée de la rivière Rouge prise du centre du village de Labelle. La partie centrale représente une vue de la chute aux Iroquois et la troisième partie est une surimpression photographique de billots de bois et de lettres flottantes qui semblent elles aussi descendre la rivière. Cette partie de l'œuvre sert à rappeler que la rivière a déjà servi au transport du bois, le même bois qui sert de support aux livres, dans un déroulement sans fin. Un ajout de lettres de bois posées à même le mur et qui semblent sortir du châssis indique de façon symbolique l'entrée de la bibliothèque. Elles seront peintes de la même couleur que le mur.»⁵



Centre d'Accueil.



HLM.

Un personnage légendaire

Au village, depuis longtemps, existe un personnage mystérieux et attachant. Il pêche, quête, pour son plaisir - et à l'entrée du village, **Ti-Guy**, sème la joie. Fort sympathique ce monsieur dont plusieurs disent, « il fait le *crossing* à Labelle ». Assidu, il accueille les



Un dernier salut.

gens aux feux de signalisation du village. Une piécette glissée au creux de sa main et le voilà content. Des sourires il distribue, même sans l'argent du passant. En février 1996, les camionneurs lui rendent bien son accueil chaleureux. Dans la semaine qui suit son décès, un dernier bonjour ils lui klaxonnent, c'est sa place au coin de la rue. Devant la couronne suspendue, certains gardent le silence, le temps d'une prière ou d'une pensée. Celles et ceux qui ont connu Ti-Guy, se souviendront de lui.

La position de Labelle

Concrètement, la municipalité de Labelle connaît une hausse ininterrompue de sa population résidente depuis 1961. En 1996, elle s'établit à 2 200 habitants.⁶ Par ailleurs, aucune donnée officielle ne permet de quantifier la population de villégiateurs mais, à partir des informations du rôle d'évaluation, elle est estimée à près de 2 900.

L'attraction touristique

L'attraction touristique indéniable de la région, grâce à la beauté du cadre naturel, contribue sans doute à la nouvelle vocation récréo-touristique que se donne la Municipalité de Labelle. Au temps de la colonisation, le curé Labelle reconnaît la valeur du tourisme mais, plus d'un siècle s'écoule avant que cette activité n'atteigne l'ampleur qu'on lui connaît maintenant. L'avènement de l'automobile dans la première moitié du XX^e siècle remplace les chevaux sur les routes, surclasse le train et développe la fièvre de la villégiature. Par ailleurs, si l'automobile tend à stimuler le tourisme, la présence de clubs privés de chasse et de pêche sur le territoire devient un obstacle au développement du tourisme. Cette situation incite la Municipalité à déployer des efforts soutenus auprès du gouvernement, en

vue de l'annulation des baux de location à ces clubs privés, dans le but d'ouvrir ces espaces à une plus large population. Elle s'y applique jusqu'à gain de cause.

L'industrie forestière à son déclin, après la Seconde Guerre mondiale, le tourisme devient alors le rêve caressé par les Municipalités du comté Labelle. Un paradoxe toutefois. En substance, selon l'historien Serge Laurin, autant les clubs privés sont mal vus par les Municipalités, autant personne ne s'est encore levé pour prendre en main le tourisme, ce substitut de l'industrie forestière en baisse. Jusqu'en 1950, villégiature, voyages de chasse et de pêche, de même que toutes autres activités touristiques sont laissées à l'initiative personnelle.⁷

Dans les années 1970, le tourisme, dans le comté Labelle, selon la Société technique d'aménagement régional (STAR), peut constituer une source de revenus alternatifs avec primordialement l'agriculture mixte. Le reboisement des terres et la réorientation de l'agriculture vers l'élevage du mouton, constituent deux secteurs de rentabilité à long terme.⁸ Le Conseil régional des loisirs des Laurentides (CRL), la Corporation de développement des Laurentides (CDL), l'Association touristique des Laurentides (ATL) se forment, avec des délais chronologiques, il va sans dire, et se penchent résolument sur l'avenir.

Au niveau du bilan régional, situation générale, les auteurs du *schéma d'aménagement révisé* - mai 1996 de la MRC des Laurentides déclarent que : « *Trois principaux centres urbains et de services de l'autoroute 15/117 desservent le territoire : Sainte-Agathe, Saint-Jovite et Labelle, et que la Station Mont-Tremblant est le moteur du développement touristique de la région.* »⁹

Au niveau démographique, le bilan fait état d'une croissance domiciliaire accélérée à prévoir dans les prochaines années dans le secteur de Mont-Tremblant et en périphérie. Il fait également état du secteur de l'hébergement et de la restauration qui représente à lui seul environ 30 % du total de la main-d'œuvre en 1994, sur le territoire de la MRC des Laurentides, et parle d'une industrie touristique pas suffisamment déployée hors des pôles d'attraction et de services. Il dénote une faiblesse du secteur agricole et manufacturier.

Toujours selon le bilan régional de la MRC, « *La forêt privée est encore sous aménagée à des fins sylvicoles et son potentiel commercial et récréatif reste insuffisamment exploité; elle contribue néanmoins pour le quart du volume commercial des bois coupés dans la MRC des Laurentides en terres privées et publiques.* »¹⁰

Le parc linéaire «Le P'tit train du Nord»

En 1986, la Corporation des gares des Laurentides présente, au sommet socio-économique régional, un projet de réseau muséal des gares et de réutilisation de l'emprise ferroviaire. Quelques années passent et, en 1995, le parc linéaire *Le P'tit train du Nord* joue le rôle d'agent motivateur pour la Municipalité. Sur 200 kilomètres, de Saint-Jérôme à Mont-Laurier, dont 14,4 km et 11,3 km, sur les territoires respectifs de Labelle et de Mont-Tremblant, cette piste cyclable s'identifie au calme de la nature dont elle émane. Le trajet de son ancêtre, le train du CP, parcouru en vélo ou en motoneige, révèle la vraie nature laurentienne. Quel plaisir que de sillonner les terres, longer les rivières comme la Rouge, dans la région. À bicyclette, contempler au ralenti, ruisseaux, cascades, étangs et lacs de toutes dimensions, humer les parfums sucrés ou tantôt épicés en bordure de chemin, à portée de l'œil, à fleur des sens. Entendre des forêts le silence, apprécier d'un rocher la proximité du «vieux monde» comme on rêve aux «vieux pays». Les motoneigistes familiers de la piste se trouvent déjà sous le charme du décor hivernal par ailleurs tout aussi enchanteur.

Avec d'autres municipalités, Labelle figure dans cette heureuse initiative d'un parc linéaire. Le chemin alors est tracé sur la voie ferrée; le mérite tient au fait de se l'être approprié et de l'orienter vers l'avenir, évoquant en outre, les souvenirs d'autrefois. L'histoire est-elle sur le point de se répéter? Rappelons le train qui entre à Labelle en 1893, gage de prospérité pour les cantons du Nord; un siècle plus tard, son successeur le parc linéaire *Le P'tit train du Nord* est-t-il, à son tour, porteur de prospérité.

Premier anniversaire - 1996



Rendez-vous de motoneigistes.

Cet anniversaire couronne un an d'existence du parc linéaire. Il est facile d'accès, par un village ou par un autre. Pour sa première année, on parle de succès. En février, dans le journal *L'Information du Nord*, M. Paul Calcé, directeur de la *Société de développement économique*

des Laurentides, fait état des résultats d'une étude de fréquentation du parc linéaire, menée en l'été 1996, par la firme Mania Consultant. L'achalandage est estimé à 610 000 jour/cyclistes. Selon Paul Calcé, la MRC des Laurentides est celle qui reçoit le plus grand nombre de visiteurs. Il informe aussi du volet « hiver », actuellement en préparation.¹¹ Nettement en avance sur les prédictions les plus optimistes quant à son achalandage, à ses retombées économiques et à la satisfaction des cyclistes, le parc linéaire augure bien pour susciter le goût de visiter les villages et de s'y attarder pour le plaisir de rencontrer les gens.

Les gares dans les villages

Nous parlons de la piste cyclable, mais que dire de la chaîne des gares, ces mailles rassembleuses offertes aux promeneurs de village en village. La gare de Labelle saisit l'occasion. La Municipalité se montre intéressée au projet des gares. Le conseil municipal nomme le conseiller André Beaudry responsable du dossier. Il est bon de noter que depuis l'arrêt du train jusqu'à l'application du projet actuel des gares, André Beaudry, Pierre Dumontier, homme d'affaires et ex-maire ainsi que Raymond Cloutier, président de la Société du patrimoine de la vallée de la Rouge, luttent avec acharnement pour la conservation intacte de la gare.

Soulignons les efforts soutenus des responsables et des membres du comité de la gare et mentionnons les 5 000 heures de bénévolat pour la restauration de la gare, patrimoine architectural. Cette gare, la deuxième à être bâtie sur le site, est la pièce maîtresse du Musée et Centre d'interprétation à venir. Sa construction remonte à 1924. À l'époque du chemin de fer, la partie nord sert de salle d'attente pour les femmes et les couples, et la partie sud est réservée aux hommes. D'autre part, pendant quelques années, le côté nord est utilisé comme dortoir et cuisine pour les ingénieurs du chemin de fer. Entre les deux salles, se trouve le comptoir muni de barreaux, pour la vente des billets et le télégraphe. Les aires restantes de la bâtisse sont affectées à l'entreposage.

Jusqu'à présent, Labelle connaît du succès dans ses réalisations récréotouristiques et envisage avec optimisme l'arrivée prochaine du 3^e millénaire. La rivière Rouge et ses eaux assainies déjà commencent, en 1995, à offrir des activités nautiques. Des énergies se déploient, les gens d'affaires s'activent et ont déjà mis sur pied des projets divers. La gare pourvue d'un terrain vacant aux dimensions généreuses, dont la municipalité s'est portée acquéreur, rend confortable la visite des passants. Au *Resto de la Gare* on offre une bonne table aux visiteurs ou résidents. D'autres services, le long de la piste et dans les villages

également, sont susceptibles de laisser aux visiteurs et usagers des souvenirs agréables et le goût de revenir.

À l'époque du train, l'étage supérieur de la gare est réservé au chef de gare et lui sert de logis. M. Avila Gratton occupe cette fonction pendant plusieurs années. La première gare a été bâtie en 1893, pour l'arrivée du premier train. Devenue trop petite et désuète, lorsque la deuxième est construite, elle est transportée au pied de la montagne du Dépôt. Son plancher porte les marques des bottines cloutées des draveurs.

Des activités variées - 4 saisons

Touristes, villégiateurs et résidents y trouvent leur compte à Labelle et dans la région. Une piste de véhicules tout terrain (V.T.T.), en direction de La Macaza, profite d'un accès direct au stationnement de la gare. Le sentier pédestre qui fait partie du sentier national s'ajoute au menu récréo-touristique déjà étoffé. On y a accès en se rendant devant la gare, et jusqu'au bas de la montagne du Dépôt, ainsi nommée en référence au dépôt ferroviaire de Labelle, le terminus le plus achalandé au Canada, toute proportion gardée, à l'époque du chemin de fer.

Liste des maires de la municipalité de Labelle (1973-1997)

Charles Bélisle, marchand	1973-1977
Aurèle Mayer, remplace C. Bélisle, malade,	1977-1978
Pierre Dumontier, agent d'assurance (mairie démissionnaire)	1978-1980
Fernand Vézina	1980-1981
Charles Bélisle	1981-1984
Robert Nantel	1984-1992
Yvon Cormier	1992-1996
Pâquerette Léonard-Telmosse	1996-

Liste des secrétaires-trésoriers de la municipalité de Labelle (1973-1997)

François Amadei, notaire	1973-1977
Claude Charbonneau, administrateur	1977-1979
Gérald Gagnon, administrateur	1979-1980
Jacques Damphousse (Sec.-t. démissionnaire)	1980-1982
Jean-Pierre Parizeau (Sec.-t. démissionnaire)	1982-1985
Jean-Guy Rousseau	1985-1990
Pierre Delage, urbaniste	1990-

C h a p i t r e

LE DOMAINE DES LACS ET DES RIVIÈRES





Aller en amont de l'histoire géologique des Laurentides, c'est aller fort loin dans la nuit des temps. Les roches précambriennes, les plus vieilles de la terre, dont se compose le sol des Laurentides, témoignent des formations du Bouclier canadien ou socle précambrien, qui ont été soulevées, brisées, plissées, modelées et remodelées plus d'une fois, du précambrien jusqu'au quaternaire contemporain. Ces roches sont des preuves authentiques des grandes glaciations dont est issue la mer Champlain, vaste mer intérieure qui recouvre toute la région des Laurentides, après la fonte des glaciers.

L'érosion fait des montagnes aux sommets arrondis, voûtes surbaissées. L'historien et chercheur Serge Laurin, dans son *Histoire des Laurentides*, cite F. D. Adams, qui dès 1895, dit de la plate-forme des Laurentides, qu'elle est «*mamelonnée et onduleuse*», aussi Raoul Blanchard, géologue, lui, il parle de «*ronds de fesses*».¹

Des pierres rondes, grosses ou petites dont la surface est lisse, voilà la marque de l'eau et de son application à polir et à persister dans un long travail d'usure et de friction durant de nombreux siècles. Les dépôts provenant des glaciers et arrachés au Bouclier canadien sont d'une fertilité douteuse d'où le sol des Laurentides, en partie médiocre. Raoul Blanchard explique :

«*Un autre résultat de l'action des glaciers : ce sont ces débris de roches que le glacier broyait et distribuait sur son passage : c'est là l'origine de la terre jaune qui recouvre une grande partie du sol des Laurentides*».²

Plus tard, lorsque la mer Champlain s'écoule vers l'océan, dans les longues terrasses de sable fin et de gravier, dépôts sablonneux apportés par ses courants, elle laisse ses empreintes.

Riches de ce paysage naturel, et pour développer le potentiel récréatif de la région, il importe de se préoccuper de l'amélioration à apporter à la qualité de l'eau des cours d'eau, notamment la rivière Rouge, en vue d'activités récréatives : baignade, pêche, canotage.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

La volonté du Ministère de l'environnement à Québec de dépolluer les cours d'eau est manifeste. À Labelle, dès 1982, des démarches sont entamées avec le gouvernement provincial, en vue de l'assainissement des eaux. Les plans et devis sont préparés par la firme Soprin sous la direction de la Société québécoise d'assainissement des eaux. Les travaux s'effectuent de 1991 à 1993, au coût de six millions cinq cent dix-huit mille dollars (6 518 000 \$) défrayés à 90 % par le gouvernement provincial et à 10 % par la Municipalité. Le système consiste en une usine de décantation, plus trois bassins d'aération, et cinq stations de pompage. L'eau épurée à 90 % retourne ensuite à la rivière.



Station d'épuration.

La Municipalité profite des travaux d'assainissement pour apporter des améliorations importantes à ses réseaux d'égout et d'aqueduc et à la protection contre les incendies, en ajoutant plusieurs bornes-fontaines. En juillet 1995, elle devient légalement propriétaire

des terrains et des droits immobiliers, acquis par la Société québécoise d'assainissement des eaux.

LA RIVIÈRE ROUGE³

La rivière Rouge, artère principale du réseau hydrographique de Labelle et de la vallée de la Rouge se fait encore plus invitante depuis l'assainissement de ses eaux. Elle prend naissance dans un petit lac du nom de Fougère et coule en direction sud à partir de l'extrémité nord du canton Dupont, forme le lac Rouge et traverse toute la partie ouest du parc de récréation du Mont-Tremblant. En d'autres mots, de sa source dans le comté de Joliette, la rivière rouge traverse les comtés de Montcalm, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Papineau puis se jette dans la rivière des Outaouais, entre Pointe-au-Chêne et Calumet. Les municipalités de L'Annonciation, Labelle et La Conception sont baignées par elle et, par

ondulations, elle poursuit son cours. Le chemin de fer devenu le parc linéaire *Le P'tit train du Nord*, la borde sur quelque 30 kilomètres.

Depuis sa source jusqu'à son embouchure dans l'Outaouais, la rivière Rouge suit un parcours de 161 kilomètres et tombe d'environ 1 000 pieds. Les 26 derniers kilomètres de son cours sont affectés par quatre ruptures de pente dont les Sept Chutes hautes de 63 mètres. Parmi ses principaux affluents, mentionnons, du côté est, les rivières Lenoir, Macaza et la décharge du lac Tremblant passant à Saint-Jovite puis du côté ouest, la rivière Maskinongé et la décharge du lac Nominuingue.

La rivière Rouge, d'une superficie de 5 543 km², est alimentée par de nombreux ruisseaux. Son volume coule à une allure paisible, résolu à suivre son cours à travers de nombreux détours en U et en S. D'un bout à l'autre, cette rivière traverse la partie centrale de la région des Laurentides.

Le débit de la Rouge n'est pas très élevé. Comparativement à celui de son hôtesse, la rivière des Outaouais dont le débit moyen est de 1 970 mètres cubes à la seconde, celui de la rivière Rouge, à la chute McNeil, est seulement de 103 mètres cubes à la seconde. Cette moyenne annuelle affiche un débit quatre fois supérieur à celui de la rivière du Nord à Saint-Jérôme, où glissent des eaux tranquilles, à raison de 27 mètres cubes à la seconde. La Lièvre, pour sa part, à Mont-Laurier, a un débit de 97 mètres cubes à la seconde et a le même rapport de supériorité que la rivière Rouge comparée à la rivière du Nord.⁴

Si les rivières des Laurentides sont remarquables, ce n'est pas pour leur volume. Non, avoir servi de voie de pénétration aux centaines de colons téméraires et davantage courageux, voilà la raison de cette reconnaissance. Cette porte d'entrée dans les cantons du Nord permet le peuplement des Laurentides et la mise en valeur de la région de Labelle notamment et de la vallée de la Rouge. Ces rivières et leurs vallées sont des éléments indissociables de la réponse affirmative des colons, à l'incitation solidement bâtie du curé Antoine Labelle, lors de la mise en application de son programme de colonisation dans les territoires du Nord. Ces rivières modestes quant à leur volume, portent quand même la tête haute ; elles se souviennent avec fierté, de leur contribution au développement de la région par le train de flottage.

D'où vient ce nom de rivière Rouge ? Quelques hypothèses sont émises. Retenons la plus vraisemblable, elle se rapporte à la teinte légèrement rougeâtre des eaux de la rivière provoquée par l'oxydation des roches du Bouclier canadien qui façonnent son lit. Dans le même sens, la craie rouge ramassée dans la région du lac Nominuingue était utilisée par les Iroquois et les Algonguins pour se peindre le corps.



Bureau d'information touristique de Labelle.

La rivière Rouge, à l'origine de la réserve faunique Rouge Matawin, coule à la lisière ouest de la réserve alors que la rivière Matawin, aussi à l'origine avec la Rouge traverse la partie est de la réserve faunique.

Après les embâcles de billots à

l'époque de la drave, des embâcles de glace peuvent s'avérer menaçants parfois. Tel est le cas au pont de Labelle en novembre 1989. Plus sévère est celui de janvier 1995 qui met sur un pied d'alerte les autorités municipales, le Ministère de l'environnement du Québec et la population. Plus d'un restent ébahis devant la glace haute jusqu'à lécher le dessous du pont, faire disparaître les chutes et frôler dangereusement le tuyau d'aqueduc. Un dénouement est survenu sans dommage notable, heureusement.

Les chutes, tumultueuses et attrayantes à l'entrée du village, connaissent des moments sombres, au cours des années 1960-1970. Malheureusement, ces rapides plongent trois jeunes dans la mort. De regrettée mémoire, Daniel Clément dit Proulx, 8 ans, noyé le 2 juillet 1965 et Michel Lecompte, le 2 août 1967, à l'âge de 9 ans et demi; Nicolas Onuszchuk est âgé de 17 ans lorsque le courant l'emporte après une chute accidentelle dans les eaux des rapides. Suite à ces noyades, le 7 août 1967, les autorités municipales font dynamiter la chute meurtrière jugée plus dangereuse que les deux autres. Mario Paiement, de Labelle, à la fin des années 1990, lors d'un exercice de plongée sous-marine, évalue la profondeur de l'eau, au pied des chutes, à 40 pieds.⁵

Dravée jusque vers 1960-1965, en 1995, la Rouge commence à recevoir dans ses eaux assainies les baigneurs résidents ou vacanciers de la région. Ce mouvement va en s'accroissant et suit le développement récréotouristique.



10

C h a p i t r e

LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL



*« Ouvrir notre entreprise au marché international
est devenu une nécessité, si nous voulons pouvoir continuer
d'exercer notre profession ou notre métier.
Si nous voulons conserver notre expertise, compte tenu
de la conjoncture économique actuelle,
nous nous devons de l'exporter ».*

Michel Labelle, ingénieur¹



Visibilité internationale

Le rayonnement international se retrouve dans des branches diverses d'activités ; l'excellence est de rigueur. Ce niveau s'inscrit aussi bien dans la pratique d'un sport, dans l'accueil au touriste que dans l'exportation d'expertise ou de produits développés dans l'industrie spécialisée.

La persévérance d'athlètes dans une discipline sportive tout autant que le dynamisme d'entrepreneurs de Labelle permettent à cette localité d'occuper une place sur cette grande scène du monde des affaires et du monde des sports.

SPORT

Ski nautique

Les soeurs Lanthier

De ski nautique familial à championnat international

Les Jeux du Québec - un tremplin²

Le mercredi 5 août 1987, la flamme des Jeux du Québec traverse le village de Labelle en direction de Val-d'Or, ville hôte pour ces compétitions. Trois élus municipaux portent le flambeau : André Beaudry, Pâquerette Telmosse et Richard Hébert.

Julie, Josée, Marie-Hélène Lanthier et d'autres jeunes se rendent compétitionner aux Jeux du Québec. Ils sont membres du Club de ski nautique de Labelle et de l'équipe de ski nautique de la région Laurentides.

Au terme de ces compétitions, le journal **La Presse**, dans son édition du dimanche 16 août 1987, titre : « **Dix médailles dans la maison - Les Lanthier éditent un record des Jeux du Québec.** »³

Julie, 14 ans - 4 médailles d'or chez les juvéniles, une pour chacune des quatre catégories : slalom, figures, sauts et combiné. Josée, 11 ans - 3 médailles d'or chez les benjamines (3 sur 3, puisque la catégorie saut n'existe pas chez les benjamines). Marie-Hélène, 10 ans - 3 médailles d'argent chez les benjamines (l'argent puisque l'or vient d'être accordé à sa soeur).

Éblouissant ! Mais ce n'est qu'un début. L'été 1988 marque une étape importante. Le Championnat québécois de ski nautique a lieu au lac Labelle, à Labelle. On assiste à un record de participation par rapport aux



Josée et Marie-Hélène au Chili.

années antérieures, comme en fait état le Journal de la vallée de la Rouge au mois d'août 1988 :

« (...) 44 skieuses et skieurs venus des quatre coins de la province : Sherbrooke, Québec, Sorel, Thetford-Mines, Montréal et des Laurentides. »⁴

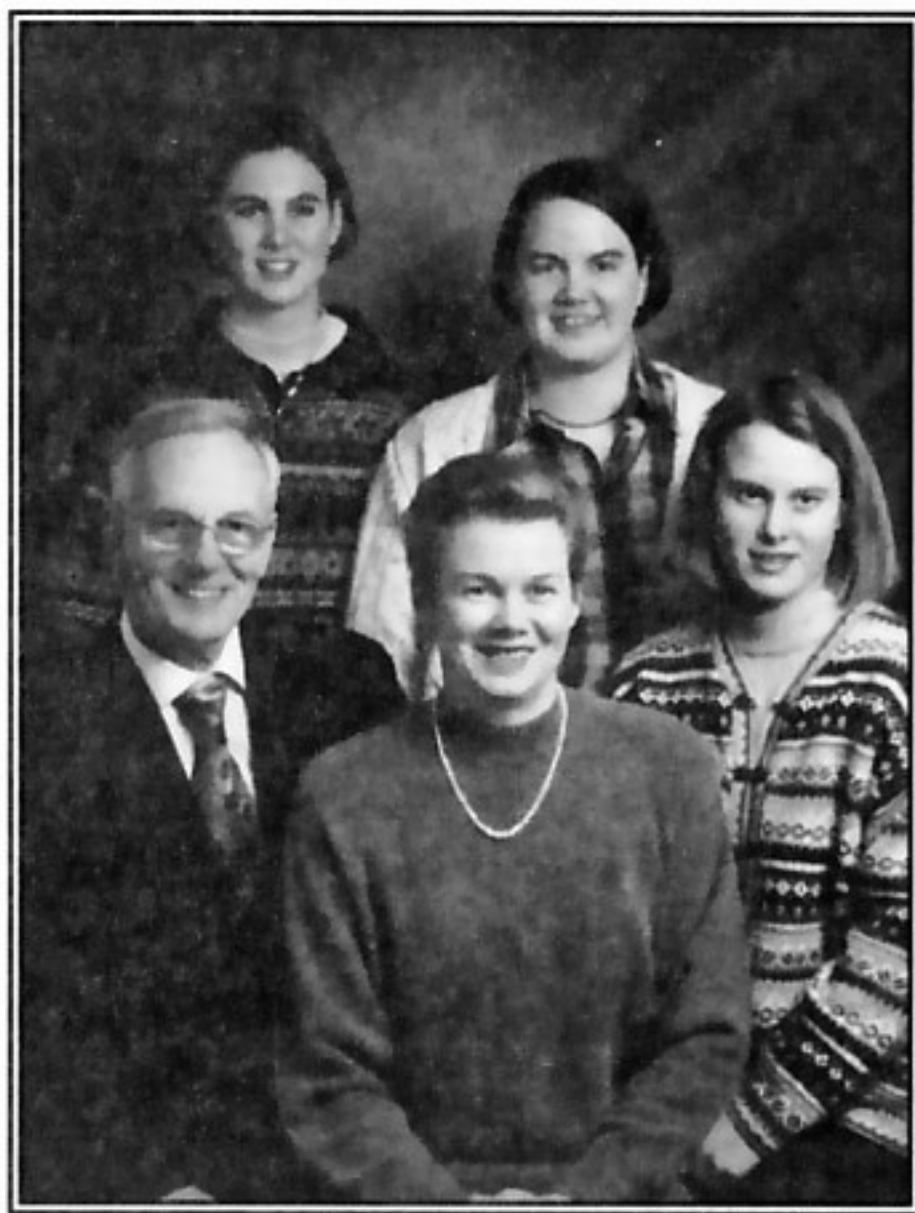
Comme résultat, Josée termine en première place, au combiné, catégorie junior, filles. Marie-Hélène, première place, en figures, catégorie junior, filles et Julie, troisième place, catégorie filles. À ce moment, l'entraîneuse du Club de ski nautique est Lyne Chalut, ancien membre de l'équipe nationale.

Selon les parents, Madeleine et André Lanthier, rien de la réussite de leurs filles n'est prévisible dans les années 1980. A l'époque, au lac Labelle, des familles riveraines et amies pratiquent régulièrement le ski nautique, leur sport favori, ces familles sont : les Charron, Lacasse, Lanthier, Lemyre, Rompré et Sévigny. En 1983, avec l'aide de Michel Lemyre, ami et voisin, Julie relève un défi lancé par son père et complète son premier parcours de slalom. En 1989, Julie établit un record en slalom avec 3 bouées, à une vitesse de 55 km/h. Josée égalise ce même record en 1991. Depuis 1991, Marie-Hélène détient le record des jeux du Québec en figures, avec une performance de 1860 points. Julie, Josée et Marie-Hélène détiennent le nombre record de médailles remportées dans une même famille aux Jeux du Québec : 30 d'or, 11 d'argent, 5 de bronze. Au total, 46 sur une possibilité de 47. Après les Jeux à Laval en 1991, Josée et Marie-Hélène sont sélectionnées pour faire partie de *l'équipe du Québec*. Par la suite, elles

ne sont plus éligibles aux Jeux du Québec, en vertu d'un règlement de la Fédération provinciale de ski nautique qui exclut les membres du niveau 'Équipe du Québec'.

Par ailleurs, les trois soeurs Lanthier participent annuellement depuis 1988, aux trois compétitions nationales suivantes : Championnat québécois, Championnat de l'Est du Canada et Championnat canadien. Trois fois, le titre de championne canadienne, chez les juniors, est attribué à Marie-Hélène : 1991, 1993, 1995. En 1990, Julie doit abandonner la compétition mais demeure dans le domaine, elle agit comme entraîneure. En 1996, elle figure au deuxième rang pour sa qualification au niveau 3, parmi les entraîneurs québécois en ski nautique.

Niveau international En 1991, lors des compétitions, Josée représente le Canada au *Défi des Amériques*, à Sherbrooke au Québec. En 1996, elle participe au *Championnat panaméricain* à Santiago, la ville hôte de l'événement, au Chili.



Famille André Lanthier et Madeleine Sévigny.

Marie-Hélène représente à son tour le Canada à sept compétitions internationales. En 1992, elle participe au *Championnat junior du monde* à Medellin, en Colombie et, toujours en Colombie, au *Championnat panaméricain* dans la ville de Bogota. En 1994, c'est le *Championnat junior du monde* qui la conduit à Guadalajara au Mexique, tandis que le *Championnat panaméricain* l'amène dans la ville de Rio Negro, en Colombie. En 1995, Marie-Hélène participe au *Tournoi des Maîtres* à Orangeville, en Ontario. À cette compétition, sont invités les cinq meilleurs athlètes au monde en ski nautique, ou le premier de son pays. Elle est aussi de la compétition *Défi des Amériques*, en Floride aux États-

Unis. À la fin de l'année 1996, elle est invitée à se rendre à Santiago au Chili, dans le cadre du *Championnat panaméricain*. De l'ensemble de ces compétitions de haut calibre, Marie-Hélène remporte une médaille d'argent et cinq de bronze.

«*Nous tentons de donner une formation complète à nos filles*» de dire les parents. Les études académiques et une formation en musique vont de pair avec la pratique du sport et sont couronnées de succès.

Grâce au talent, à la persévérance et à la discipline qu'elles s'imposent, les soeurs Lanthier, championnes en ski nautique, ont inscrit le nom de la localité de Labelle au-delà des frontières canadiennes.

D'été en été, les entraîneurs en ski nautique se succèdent : Joanne et Diane Lauzon, Richard Giguère, Jacques Miljour, Lyne Chalut et Julie Lanthier, plus tard, Jeff Mc Clintock, Philippe-André Tellier, Benoît Allard, John McCannon et Joel Mc Clintock.

En 1975, les fondateurs du *Club de ski nautique de Labelle inc.*, sont J. Yvon Lauzon et Claude Pigeon. Le premier exécutif est composé de : J. Yvon Lauzon, président ; Claude Pigeon, vice-président ; Hélène Lauzon, secrétaire ; les directeurs : Jacques Noël, Pierre Brisson et Alain Laplante.

Durant les étés 1994, 1995 et 1996, Julie, entraîneuse de l'équipe de ski nautique au lac Tremblant, entraîne des jeunes villégiateurs venant des régions suivantes : Laurentides, Montréal, Laval et Lac Saint-Louis. Ces jeunes pratiquent leur sport préféré tantôt au lac Tremblant, tantôt au lac Labelle et plusieurs participent aux jeux du Québec. Les jeunes du Club de ski nautique de Labelle, de même que les familles Bellefleur, Hesketh, Kruyt, Mezl, Nimmo et Shine s'amuse et se préparent pour les prochains jeux du Québec à Montréal en 1997.

Natation

Madeleine Sévigny

De bouillon d'athlète à championne canadienne

Elle a 3 ans lorsque ses parents prennent possession de leur chalet au lac Labelle, dans les Hautes-Laurentides. Elle est fascinée par l'eau. À l'âge de 4 ans, elle apprend la nage avec son père, Roger, sa mère, Thérèse, et Cécile Grenier qui forme, l'été, au lac Labelle, des professeures d'éducation physique. Tout naturellement, le plongeon depuis le tremplin réussit à Madeleine. Le talent de championne fraye déjà son chemin à l'intérieur de cette bambine.

La carrière se déroule depuis l'année 1953 alors qu'elle reçoit sa première médaille à la piscine Notre-Dame-de-Grâce, elle a 10 ans. Elle s'impose par son talent dans les nombreuses compétitions auxquelles elle participe et abat des records.

Madeleine, la mère de Julie, Josée et Marie-Hélène Lanthier, est la première nageuse canadienne-française à s'illustrer dans des piscines du Canada, des États-Unis, du Brésil et de l'Australie.

En 1962, elle est l'une des quatre nageuses canadiennes qualifiées pour être membres de l'équipe nationale aux Jeux de l'Empire Britannique, à Perth en Australie, du 22 novembre au 1er décembre 1962. À l'occasion de la réception, lors de la clôture de ces Jeux, elle est placée à la droite du duc d'Edimbourg lorsqu'il préside le repas. Madeleine Sévigny, une Canadienne-Française a été choisie parmi les 136 participantes des 35 pays représentés, remarquée pour sa personnalité, ses bonnes manières et sa culture. La carrière de Madeleine se poursuit toujours aussi éblouissante jusqu'en 1966. Quelque 130 médailles témoignent de l'excellence des performances de cette nageuse amateur au Québec.

Le rayonnement international accordé à Madeleine Sévigny, du Canada, une place de choix parmi les athlètes champions des années 1960.

RELIURE DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE⁵



Avec André Létourneau, 1967 marque le début d'une entreprise qui, plus tard, porte le nom de *Les Reliures Caron et Létourneau*. Les premiers locaux se trouvent dans sa résidence. En 1969, le commerce a pignon sur rue et se spécialise dans la reliure de livres de bibliothèque. Leur clientèle est variée: adminis-

trations publiques, bibliothèques universitaires et collégiales, bibliothèques publiques, écoles secondaires et primaires, hôpitaux, études juridiques, organismes gouvernementaux et librairies. M. Normand Durand est maintenant l'unique propriétaire.

L'expertise de cette firme consiste principalement à réparer ou restaurer des volumes usagés, solidifier des volumes neufs ou assembler plusieurs fascicules en volume unique, etc.

Des débuts modestes sont à l'origine de cette entreprise: 1 800 pieds carrés et 5 personnes. Depuis, plusieurs agrandissements se sont ajoutés pour une surface de travail de 10 000 pieds carrés. Une cinquantaine d'employés y travaillent. L'entreprise dessert diverses régions du Québec et les provinces de l'Ontario et des Maritimes; ils exportent aussi leur expertise en France et en Afrique.